

Présentation du **PACTE POUR LA TRANSITION** Municipales 2026-2032

Pour le **climat** et la
justice sociale !

Sommaire

- Notre Démarche
 - Le Pacte pour la Transition
 - Le Pacte, version 2026
 - Les enjeux des élections municipales
 - Plan d'actions
- Contenu du Pacte
 - Préambule
 - Les 6 mesures
 - Conditions d'engagement
- Temps d'échange

le **PACTE 2026**

NOTRE DÉMARCHE

Le Pacte pour la Transition

- Un outil créé pour les élections municipales de 2020
- Porté par le Collectif pour une Transition Citoyenne, regroupant +60 organisations
- Un outil de plaidoyer mêlant les enjeux d'écologie, de justice sociale et de démocratie
- Une série de mesures sur lesquelles les candidat·es peuvent s'engager
- Sur l'agglomération Grenobloise : 10 municipalités engagées

Le Pacte pour la Transition, version 2026

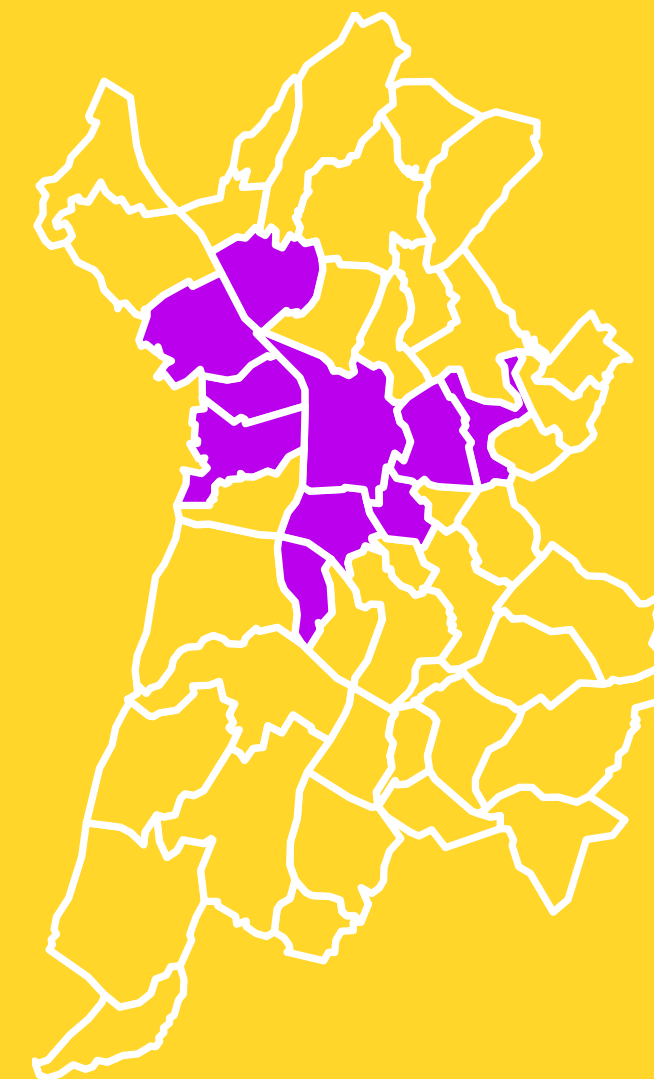
- Dans le cadre de la campagne Mairie Me
- Pacte local sur-mesure
- Centré sur 6 mesures
- Co-construction Alternatiba Grenoble, Pas Sans Nous 38, avec la participation de All Concept et VDJ
- Repartir du quotidien, des besoins réels de tous les habitant·es en incluant les quartiers populaires

Les enjeux liés aux élections municipales

- Pousser des politiques locales ambitieuses et populaires
- Compétences à l'échelon communal et intercommunal
- Influence sur la politique nationale
- Lutter contre la montée de l'extrême-droite

Plan d'actions

- Co-construction du Pacte local
- Prise de contact avec les listes candidates des 10 plus grandes communes de la métropole
- Engagement des listes
- Communication sur les engagements pris, avant les élections
- Suivi des listes signataires élues
- Présentations publiques de l'avancement



le **PACTE 2026**

CONTENU DU PACTE

Préambule

- Volonté forte et sincère d'agir
 - Transition écologique & Justice sociale
 - Transition écologique reliée aux réalités matérielles
 - Démarche démocratique
-
- Valeurs de respect, d'égalité et de solidarité
 - Reconnaissance des faits scientifiques
 - Condamnation de tout discours discriminatoire ou haineux

Préambule – engagements

- 6 mesures proposées
- S'engager sur un minimum de 4 mesures
- Défendre ces mesures à l'échelon métropolitain
- Chaque mesure comprend un préambule, distinct de l'engagement.

mal-logement,
restauration collective,

rénovation énergétique,
inclusivité,

participation citoyenne,
mobilités,

Mesure 1 : *Lutter contre l'habitat indigne et le mal-logement*

- Préambule

Mesure 1 : *Lutter contre l'habitat indigne et le mal-logement*

- Mobiliser les pouvoirs du ou de la Maire, pour défendre la dignité et la santé des habitant·es, emploi sans réserve de la Police municipale et de l'ensemble des leviers réglementaires contre l'insalubrité et les atteintes au cadre de vie
- Créer, d'ici la mi-mandat :
 - Un **service communal d'hygiène et de salubrité** :
 - Agent·es spécifiquement formé·es
 - Plateforme de signalement accessible à toutes et tous,
 - Accompagnement en lien étroit avec les services sociaux
 - Un **règlement sanitaire communal exigeant et protecteur** :
 - Critères ambitieux, notamment pour lutter contre la surchauffe estivale et améliorer la qualité de l'air intérieur
 - Co-construit dans une démarche démocratique, associant étroitement les habitant·es et les associations qui les représentent

Mesure 2 : *Développer une restauration collective publique durable et de qualité*

- Préambule

Mesure 2 : *Développer une restauration collective publique durable et de qualité*

- Proposer, **en fin de mandat**, dans toutes les cantines relevant des compétences communales, **au moins 80 % de produits biologiques, et/ou locaux et/ou équitables**, et systématiquement une **alternative végétarienne**, et ce, en pratiquant des **tarifs accessibles et solidaires**.
 - **Restauration collective concernée** : établissements d'hébergement pour personnes âgées et personnes handicapées, cantines des employés municipaux, écoles, crèches, centres de loisirs, services de restauration à domicile des CCAS...
 - **Formation des équipes**
- Proposer, **dès la mi-mandat, au moins un repas par mois** dans au moins un de ces lieux de restauration collective **pour les personnes en situation de précarité**

Mesure 3 : *Créer et soutenir des ateliers d'apprentissage du vélo, de sa conduite et de sa réparation*

- Préambule

Mesure 3 : *Créer et soutenir des ateliers d'apprentissage du vélo, de sa conduite et de sa réparation*

- Mettre en place des **cours de vélo pour adultes gratuits**
 - Via une école de vélo municipale ou le co-financement d'un programme en lien avec l'initiative nationale Vélo-Egaux
 - **En lien avec les maisons des habitant·es / de quartier** avec une attention plus particulière sur l'accompagnement des publics précaires.
 - **D'ici la mi-mandat, être en capacité de former 1% de la population adulte**
- Déployer des **ateliers d'autoréparation**
 - Municipaux ou associatifs,
 - Financer l'acquisition de locaux, d'outils, et le personnel dédié,
 - Priorité d'installation dans les quartiers populaires.
- Dans les 18 premiers mois du mandat, établir un **recensement des besoins** et des demandes en matière d'apprentissage cyclable

Mesure 4 : *Isoler et rénover les bâtiments communaux*

- Préambule

Mesure 4 : *Isoler et rénover les bâtiments communaux*

- D'ici la fin du mandat, **réduire de 45% par rapport à 2005 la consommation énergétique globale des bâtiments communaux**
 - Priorité sur les plus **énergivores et exposés aux canicules**
 - Priorité sur ceux accueillant du **public fragile**
 - Rénovations **niveau BBC Effinergie**, prise en compte du confort thermique d'été
 - Remplacement systématique des **chaudières gaz ou fuel**
 - Ouverture possible de ces lieux lors des canicules
- Dans les 18 premiers mois du mandat :
 - **Réaliser un audit énergétique complet** de l'ensemble des bâtiments communaux et le rendre public en ligne.
 - Engager **un calendrier** pour **sortir complètement des chaudières fossiles d'ici 2040**

Mesure 5 : *Reconnaître le patrimoine culturel et intégrer les habitants dans les processus concernant sa gestion*

- Préambule

Mesure 5 : *Reconnaître le patrimoine culturel et intégrer les habitants dans les processus concernant sa gestion*

- D'ici la mi-mandat, **adhérer à la convention de Faro**,
 - Porter ou défendre en conseil métropolitain l'adhésion de la Métropole
 - La Convention de Faro définit les **objets ou lieux patrimoniaux**, mais par ce que **« la population y associe, par les valeurs qu'ils représentent pour les gens et la manière dont ces valeurs peuvent être comprises et transmises à d'autres »**.
 - Reconnaissance de la diversité culturelle.
 - Reconnaissance de la compétence des habitant·es dans les processus décisionnels concernant le patrimoine
- Que ce soit à l'échelle municipale ou métropolitaine, mettre en application la convention de Faro : **reconnaître et valoriser le patrimoine culturel** par des **méthodes de gestion qui soient fondées sur la participation** de tous les membres de la société.

Mesure 6 : *Améliorer l'inclusivité dans l'espace public*

- Préambule

Mesure 6 : *Améliorer l'inclusivité dans l'espace public*

- D'ici la mi-mandat, **réaliser un diagnostic communal partagé** sur les discriminations dans l'espace public,
 - En présence d'expert·es et en **donnant la parole** à toutes celles et ceux qui subissent l'exclusion et l'insécurité au quotidien
- D'ici la fin de mandat,
 - Mettre en place un **budget annuel dédié à l'inclusivité de l'espace public**, et publier chaque année un bilan des réalisations ;
 - **Transformer, dans chaque quartier, au moins un lieu emblématique** en espace inclusif, sûr et accueillant, **pensé avec** les personnes concernées et non à leur place
 - Transformer **des noms de lieux publics** (rues, parcs, équipements communaux...) pour **rendre visible des personnes et des luttes historiquement invisibilisées**
 - Nommer en ce sens tous les nouveaux lieux
 - Renommer au moins 1 lieu de la commune

Les 6 mesures

1. Lutter contre l'habitat indigne et le mal-logement
2. Développer une restauration collective publique durable et de qualité pour tous et toutes
3. Créer et soutenir des ateliers d'apprentissage du vélo, de sa conduite et de sa réparation
4. Isoler et rénover les bâtiments communaux
5. Reconnaître le patrimoine culturel et intégrer les habitants dans les processus concernant sa gestion
6. Améliorer l'inclusivité dans l'espace public

Conditions d'engagement

- Pour chaque mesure
 - Publication d'une feuille de route claire et accessible dans les 18 mois
 - Communication publique régulière et transparente auprès des habitant·es

Conditions d'engagement

- Pour la liste candidate
 - Un·e élu·e référent·e
 - Communication publique sur l'action municipale
- Pour Alternatiba Grenoble et Pas Sans Nous 38
 - Publication des engagements pour chaque liste avant les élections
 - Suivi de la mise en œuvre des engagements, et communication à 18 mois, mi-mandat et fin de mandat
 - Maintien d'un dialogue pendant le mandat

le **PACTE 2026**

TEMPS D'ÉCHANGE

Merci !

SIGNEZ le Pacte !

Coordonnées

alter-terri@alternatiba-grenoble.fr
passansnousisere@gmail.com

Pour le **climat** et la
justice sociale,
SIGNEZ le Pacte !

